

Les incendies 2026 confirment le besoin d'adaptation des forêts françaises au changement climatique



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 30 JUILLET 2026

Alors que plusieurs territoires français sont durement touchés par des incendies d'une ampleur exceptionnelle, **France Bois Forêt** tient à saluer l'engagement remarquable des services de secours, des forces de sécurité, des services de l'Etat, des élus locaux et de l'ensemble des acteurs mobilisés pour protéger les populations, les biens et les massifs forestiers.

L'interprofession nationale tient également à adresser tout son soutien aux populations sinistrées, aux propriétaires forestiers, aux entreprises concernées ainsi qu'à l'ensemble des professionnels mobilisés sur le terrain.

Au-delà de l'urgence, ces incendies rappellent avec force que les effets du changement climatique imposent de penser la forêt dans le temps long, avec une reconstruction des massifs sinistrés qui dépasse désormais le seul enjeu forestier.

LES INCENDIES FRAGILISENT BIEN PLUS QUE LES MASSIFS FORESTIERS

Les incendies ne détruisent pas uniquement les forêts et la biodiversité qui en dépend. Ils fragilisent également une filière économique qui fait vivre des centaines de milliers de femmes et d'hommes partout en France.

Derrière chaque massif touché se trouvent des propriétaires forestiers, des entreprises de travaux forestiers, des exploitants, des coopératives, des transporteurs, des scieries, des industriels de la transformation du bois, des pépiniéristes et de nombreux emplois directement dépendants de la vitalité de la forêt française.

« UNE FORÊT DIFFÉRENTE » : PRÉPARONS AUJOURD'HUI LA FORÊT DE DEMAIN

En appelant lundi soir à « replanter et rebâtir une forêt différente », le Président de la République a ouvert un chantier essentiel sur l'avenir de la forêt française. Une « forêt différente » signifie une forêt adaptée aux conditions climatiques de demain tout en continuant à remplir pleinement ses fonctions environnementales, économiques et sociétales.

Les incendies 2026 confirment le besoin d'adaptation des forêts françaises au changement climatique



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 30 JUILLET 2026

L'adaptation des forêts au changement climatique, axe stratégique issu des Assises de la Forêt et du Bois, est une nécessité vitale pour les territoires, l'environnement, les paysages, l'emploi et l'économie du pays.

Concrètement, cela signifie qu'il faut renforcer les actions de défense de forêts contre les incendies, en aménageant et en développant **des zones de pare-feu, plus grandes, en les entretenant pour limiter la propagation des incendies.**

En parallèle, nous devons renforcer les actions de prévention, de débroussaillage en forêt, y compris les obligations légales de débroussaillage (OLD) autour des habitations. La prévention est aussi une question d'aménagement du territoire en évitant à l'avenir de nouvelles constructions à l'intérieur ou à proximité directe des forêts.

Il est aussi important **d'intensifier les actions de sensibilisation et de prévention. Il convient de simplifier encore la réglementation sur les OLD pour accélérer leur mise en œuvre.**

Il convient également de généraliser les plans de protection des forêts contre les incendies afin de garantir leur défendabilité. Rappelons enfin que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine, d'où l'importance des campagnes de sensibilisation que mènent l'Etat et la filière.

Rebâtir une forêt différente suppose également de s'appuyer sur des connaissances scientifiques mais aussi d'adapter les choix sylvicoles aux réalités de chaque territoire et de tenir compte de la résilience des peuplements face aux sécheresses, aux ravageurs et aux maladies, tout en préservant les équilibres écologiques.

Une ambition répondant pleinement aux orientations de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC 3), qui identifie **la restauration de la capacité des forêts françaises à capter durablement le carbone comme une condition indispensable à l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.**

Les incendies 2026 confirment le besoin d'adaptation des forêts françaises au changement climatique



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 30 JUILLET 2026

UNE AMBITION COLLECTIVE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

La reconstitution d'un massif forestier est un processus de long terme. Elle débute bien avant les premières plantations, par la sécurisation des parcelles, l'évaluation des dégâts, les diagnostics sanitaires, l'analyse des sols, l'identification des modalités de reconstitution les plus adaptées ainsi que la valorisation des bois pouvant encore être mobilisés, en bois d'œuvre ou en bois d'industrie.

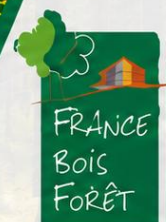
Cette démarche nécessite des moyens durables. **C'est pourquoi il est indispensable de poursuivre les investissements engagés en faveur de l'aménagement des territoires, du renouvellement forestier, de la production de graines et de plants, de la recherche, de l'innovation, de la prévention des risques, ainsi que de la modernisation des entreprises de la filière et de la gestion durable des massifs.**

Ces investissements conditionnent la capacité de la France à renforcer durablement le rôle de pompe à carbone de ses forêts, à atteindre les objectifs de neutralité carbone fixés par la Stratégie nationale bas-carbone à l'horizon 2050, à développer les usages du bois dans la construction et l'industrie, à préserver la biodiversité et à conforter une filière créatrice de richesse, d'emplois et de souveraineté économique sur l'ensemble du territoire.

« Les incendies que connaît notre pays sont un choc pour l'ensemble de la filière. Notre première pensée va naturellement aux femmes et aux hommes qui vivent ces événements. Nous saluons le professionnalisme, la réactivité et la solidarité de nos entreprises et de leurs salariés, qui se tiennent aux côtés des services de secours mobilisés sans relâche.

Je veux leur exprimer, à tous, notre reconnaissance pour leur engagement total, ainsi qu'à l'ensemble des services mobilisés.

Les incendies 2026 confirment le besoin d'adaptation des forêts françaises au changement climatique



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 30 JUILLET 2026

Cette épreuve nous rappelle aussi une responsabilité collective : reconstituer mais aussi constituer des forêts capables de résister aux conditions climatiques de demain sur l'ensemble de notre territoire.

Une forêt ne se rebâtit pas en une saison. Elle se construit sur des décennies, grâce à une gestion durable, à la connaissance scientifique et à un engagement collectif de générations de forestiers. France Bois Forêt sera pleinement mobilisée pour accompagner cette ambition. »

Anne Duisabeau, Présidente de France Bois Forêt

À PROPOS DE FRANCE BOIS FORÊT

France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois.

En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

Pour en savoir plus : www.franceboisforet.fr

SERVICE PRESSE FRANCE BOIS FORÊT

Mélissa Ouakrat • mouakrat@gs-com.fr • 06 86 06 16 09

SERVICE COMMUNICATION FRANCE BOIS FORÊT

Sabrina Adam • s.adam@franceboisforet.fr • 06 16 72 67 92